

Tél. 04 71 01 22 89 | Mobile 06 64 71 81 99 contact@c-foncier.fr

MJE | 416, Rue JB Lamarck | 43 700 SAINT-GERMAIN LAPRADE | France

Madame Marylène TECHE 22 rue des Haras 03110 ST DIDIER LA FORET

Saint-Germain Laprade, le 11/09/2025

Notification individuelle en LRAR au nom et pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncier confiée à C-FONCIER

Objet:

Contournement Nord-Ouest de Vichy Enquête parcellaire

Avis d'ouverture d'enquête en vue d'identifier les immeubles et les ayants droits concernés par le projet de contournement nord-ouest de Vichy par la route nationale n° 209 à la demande du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Réf: Propriétaire: 0087A- 00020

Lettre recommandée avec accusé de réception 2C12225968126

Madame,

Par arrêté n° 1895/2025 du 5 Septembre 2025, dont copie ci-jointe, Monsieur le Préfet de l'ALLIER (03) a prescrit l'ouverture d'une enquête parcellaire en vue d'identifier les immeubles et les ayants droits concernés par le projet de contournement nord-ouest de Vichy par la route nationale n° 209 à la demande du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

L'enquête parcellaire a pour objet de déterminer avec précision les biens situés dans l'emprise du projet et d'identifier exactement leurs propriétaires.

En application des dispositions de l'article R.131-6 du Code de l'expropriation, je vous informe que cette enquête se déroulera du lundi 06 octobre 2025 à 10 heures au lundi 3 novembre 2025 à 12 heures inclus sur le territoire des communes de : Bellerive-sur-Allier, Charmeil, Creuzier-le-Neuf, Espinasse-Vozelle, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat et Vendat.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Charmeil.

La commission d'enquête est constituée de :

- <u>En qualité de présidente de la commission d'enquête</u> : Madame Marie-Hélène DEVAUD, directrice générale des services en collectivité territoriale, en retraite,
- <u>En qualité de membres titulaires de la commission d'enquête</u> : Monsieur Michel TELLIER, Major de gendarmerie, en retraite et Monsieur Dominique FREYLONE, Cadre supérieur de la Poste, en retraite.

Vous pourrez prendre connaissance des dossiers de ce projet pendant la durée de l'enquête :

- Sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public des Mairies de Bellerive-sur-Allier, Charmeil, Creuzier-le-Neuf, Espinasse-Vozelle, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat et Vendat,
- Sous format numérique sur le site internet de la préfecture de l'Allier à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
 => publications => enquêtes et consultations publiques => consultations publiques en cours.

Vous pourrez formuler vos observations et propositions sur les limites des biens à exproprier et les emprises projetées pendant la durée de l'enquête et avant sa date de clôture :

- soit sur les registres prévus à cet effet en Bellerive-sur-Allier, Charmeil, Creuzier-le-Neuf, Espinasse-Vozelle, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat et Vendat,
- soit en les adressant par courrier postal au Maire de la commune concernée, lequel les annexera aux registres d'enquête,
- soit en les adressant par courrier postal à la Présidente de la commission d'enquête en Mairie de Charmeil, siège de l'enquête,
- soit par voie électronique à l'adresse : pref-avis-public@allier.gouv.fr

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public lors des permanences en mairies aux lieux, dates et horaires suivants (se reporter à l'arrêté ci-joint):

- En mairie de Charmeil : le 6 octobre 2025, de 10 :00 à 12 :00 et le 3 novembre 2025, de 10 :00 à 12 :00
- En mairie de Bellerive-sur-allier : le 6 octobre 2025 de 14 :00 à 16 :00
- En mairie de Creuzier-le-Neuf : le 14 octobre 2025 de 10 :00 à 12 :00
- En mairie de Saint-Germain-des-Fossés : le 14 octobre 2025 de 14 :00 à 16 :00
- En mairie de Espinasse Vozelle : le 23 octobre 2025 de 09 :30 à 11 :30
- En mairie de Saint-Rémy-en-Rollat : le 23 octobre 2025 de 14 :00 à 16 :00
- En mairie de Vendat : le 3 novembre 2025 de 9 :00 à 12 :00

En l'état des informations dont je dispose, vous êtes identifié comme étant titulaire d'un droit réel sur le (les) bien(s) désigné(s) à l'état parcellaire ci-joint.

Conformément aux dispositions de l'article R.131-7 du Code de l'expropriation, aux termes duquel les propriétaires sont tenus de fournir toutes indications utiles relatives à leur identité telles qu'elles sont énumérées, soit au 1^{er} alinéa de l'article 5 du décret du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière (à savoir : nom, prénoms, profession, domicile, date et lieu de naissance, éventuellement nom du conjoint), soit au 1^{er} alinéa de l'article 6 du même décret (pour les personnes morales), ou, à défaut de fournir tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels, je vous saurai gré de bien vouloir remplir le questionnaire ci-joint et de me le transmettre en retour (1), dans les meilleurs délais et en tout état de cause avant la fin de l'enquête, à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe.

Je vous informe également, qu'en application de l'article R 311-1 du Code de l'expropriation, vous êtes tenus d'appeler et de faire connaître, dans le délai d'un mois à compter de la réception de la présente, les fermiers, les locataires, les personnes qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et celles qui peuvent réclamer des servitudes (renseignements à porter sur la fiche jointe).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

PJ : Copie arrêté du 28 mai 2025

 Information CNIL: Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la maîtrise foncière des emprises nécessaires au projet cité en objet pour le compte du Maître d'Ouvrage précité.

Conformément à la lai « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à la Région Auvergne-Rhône-Alpes par notre intermédiaire. Christophe COUCHOT

Représentant légal de la SAS C-FONCIER

ETAT PARCELLAIRE

Liste des Propriétaires

ROUTE NATIONALE 209 0087A - Contournement Nord-Ouest de Vichy Enquête parcellaire

VENDAT

PROPRIETE 00013

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

née le 29/07/1949 à BELLERIVE SUR ALLIER (03) - Madame DESVERNOIS Odette Andrée, retraitée

épouse de Monsieur TECHE André

mariée le 31/08/1968 à VENDAT (03)

sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. demeurant 7 rue de La Goutte - VENDAT (03110)

GONER POSOCI - Madame TECHE Marylène @ DONSC Kr née le 02/01/1971 à BELLERIVE SUR ALLIER (03)

Célibataire majeure, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.

demeurant 22 rue des Haras - ST DIDIER LA FORET (03110)

OBSERVATIONS	(Surfaces en m² ou ca)	THE RESERVE OF THE PERSON OF T	
RESTE	N° SURFACE	b 35 165	
EMPRISE RESTE	N° SURFACE	35 703 1 a 538 b 35 165	Total
NUM.			
REFERENCE CADASTRALE OBSERVATIONS DU EMPRISE RESTE OBSERVATIONS	SECT. N° NATURE LIEU-DIT	LA GOUTTE DU PLAIX	
and the second s	N° NATURE	16P	
MODE	SECT.	AT	

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la maîtrise foncière des emprises nécessaires pour "Contoumement Nord-Ouest de Vichy Enquête parcellaire" pour le compte "DREAL AUVERGNE ALPES". Conformément à la loi n°2018-493 « informatique et libertès » du 20 juin 2018 relative à la protection des dennées personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à "DREAL AUVERGNE RHONE ALPES".

A

Contournement Nord-Ouest de Vichy Enquête parcellaire

Code opération : 0087A Code propriété : 00013 Nom propriété : TECHE Code propriétaire : 00020

C-FONCIER

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

DESIGNATION DES IMMEUBLES

Commune VENDAT

	Référence cadastrale		Numára		nprise	Reste			
Sect	N°	Natur e	Lieu-dit ou Rue	Surf m²	Numéro du plan	Ν°	Surf. m²	N°	Surf. m²
AT	16	Р	LA GOUTTE DU PLAIX	35 703	1	а	538	b	35 165
					Total	en m²	538		

NATURE DE L'ACTE (Vente, Donation, Partas	ro 1:		
NATURE DE L'ACTE (Vente, Donation, Partag DATE DE L'ACTE :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
DATE DE L'ACTE : NOM ET ADRESSE DU NOTAIRE : SERVICE DE LA BURLICITE FONCIERE DE .			
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE DE :			
PUBLIE LE :	VOLUME :	NUMERO :	
			214 4 1424 (23 2 2 2 4
REGIME LOCATIF			
LES BIENS SONT → □ LIBRES / □ LOUES / □	EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1)		
LES BIENS SONT → □ LIBRES / □ LOUES / □ FORME JURIDIQUE ET RAISON SOCIALE du la	EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1)		
LES BIENS SONT → □ LIBRES / □ LOUES / □ FORME JURIDIQUE ET RAISON SOCIALE du la	EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1)		
LES BIENS SONT → □ LIBRES / □ LOUES / □ FORME JURIDIQUE ET RAISON SOCIALE du la (GAEC, EARL, groupement Forestier)	EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1) pocataire/occupant		
LES BIENS SONT → □ LIBRES / □ LOUES / □ FORME JURIDIQUE ET RAISON SOCIALE du la (GAEC, EARL, groupement Forestier) REPRESENTE PAR NOM:	I EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1) pcataire/occupantPRENOM :		
LES BIENS SONT → □ LIBRES / □ LOUES / □ FORME JURIDIQUE ET RAISON SOCIALE du la (GAEC, EARL, groupement Forestier) REPRESENTE PAR NOM: ADRESSE:	I EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1) pcataire/occupantPRENOM :		
LES BIENS SONT → □ LIBRES / □ LOUES / □ FORME JURIDIQUE ET RAISON SOCIALE du lo (GAEC, EARL, groupement Forestier) REPRESENTE PAR NOM: ADRESSE: CODE POSTAL:	I EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1) pocataire/occupant PRENOM: VILLE:		
LES BIENS SONT → □ LIBRES / □ LOUES / □ FORME JURIDIQUE ET RAISON SOCIALE du la (GAEC, EARL, groupement Forestier) REPRESENTE PAR NOM: ADRESSE:	I EXPLOITES par le PROPRIETAIRE (1) coataire/occupant PRENOM: VILLE: ADRESSE MAIL:		

C-FONCIER

Maison de la Jeune Entreprise 416 rue Jean Baptiste Lamarck 43700 SAINT-GERMAIN LAPRADE

Pour toute difficulté à renseigner cette fiche appelez le 04.710.122.89

(1) Cocher la bonne case

ES BIENS SONT				
□ EN INDIVISION → Nombre d'indivisaires : (1) □ PROPRE AU MARI / ou / □ PROPRE A L'EPOUSE / ou / □ DE COMMUNAUTE (1)				
TAT CIVIL DU PROPRIETAIRE				
NOM DE EAMILLE (nom de jeune fille pour les femmes ma	ariées)			
PRENOM(S) (dans l'ordre de l'état civil)				
DATE ET LIFLI DE NAISSANCE le / /	à			
PROFESSION :				
CODE POSTAL · VILLE :				
N° TELEPHONE :	ADRESSE MAIL :			
SITUATIO	N MATRIMONIALE			
Etes vous : ☐ Célibataire ☐ Pacsé(e) / ☐ Divorcé(e) / ☐ \	Veuf(ve) / ☐ Marié(e) ennoces (1)			
CONTROL STEE MARRIE OU DACCE STAT CIVIL DU	CONTOINT (marió ou pacsó) :			
SI VOUS ETES MARIE OU PACSE - ETAT CIVIL DU NOM DE FAMILLE DU CONIOINT(F):	CONJOINT (Marie ou pacse) .			
PRENOM(S) DU CONJOINT(F) (dans l'ordre de l'état civil)	:			
PROFESSION DIL CONIOINT(E) :				
DATE ET LIFU DE NAISSANCE : le / /	à			
DATE ET LIEU DE MARIAGE OU PACS le /	/à			
LIEU HOMOLOGATION PACS : TRIBUNEL D'INSTANCE DE :				
SI VOUS AVEZ UN CONTRAT DE MARIAGE :				
DATE DU CONTRAT DE MARIAGE :				
EVENIERAENTS AV	YANT AFFECTE L'ETAT CIVIL			
	ANT ATTECTE ETAT CIVIE			
SI VOUS ETES VEUF(VE) OU DIVORCE: DATE ET LIEU DE DECES DU CONIONT lo	<u>)</u> à			
DATE ET T.G.I DU DIVORCE le/	au TGI de			
CLUS PROPRIETAIRE OU SON CONIONT EST PL	ACE SOUS UN REGIME DE PROTECTION DES MAJEURS :			
□ Sauvegarde de justice □ curatelle □ tutelle (1)	ACE 3003 ON REGIME DE FRO LEGICA DE LA CONTRACTION DEL CONTRACTION DE LA CONTRACTION			
T 290A CT DEENOW DE LY DEBSONNE DEUTECE.				
NOME TARREST DUTILITEUR OU CURATEUR				
DATE DE LA DECISION JUDICIAIRE DE SAUVEGARDE : le _				
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE EN VUE DU REGLEMENT D	DES INDEMNITES			
TITULAIRE DU COMPTE				
IBAN	BIC			
LIEU DE DEPOT DE LA DECLARATION DE REVENUS :				